

« COACH ANIM' » - « R.A.S.A.T.* »

**Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs*

Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles
sous le N°RNCP 35267 en date du 10/02/2021

Document mis à jour le 17/06/2021

Nous avons choisi d'employer le masculin générique pour alléger le texte, en gardant toutefois à l'esprit qu'il désigne autant le féminin que le masculin. Dans cette logique, « Coach anim' » pourra apparaître en remplacement de « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs » pour plus de lisibilité notamment.

Préambule :

Apparue en 2009, la formation **Coach Anim'** tente de répondre à un réel besoin de **Managers à forte valeur ajoutée** en village vacances ou équivalent. Celle-ci vise à assurer une **transition idéale** entre le poste de second d'animation vers celui de Manager Animation. **Fiable, corporatif, expérimenté** mais pas totalement prêt à agir en « 1^{ère} ligne », le futur **Coach Anim'** devra développer pendant sa formation, des capacités **organisationnelles, managériales et créatives**. Pour l'aider à monter en compétences au plus vite, le **Coach Anim'** se verra **attribuer une équipe** hétérogène d'apprenants tout au long de son cursus. Il devra les encadrer et les faire grandir sous le contrôle de l'équipe pédagogique. **Rigoureux et Irréprochable**, l'apprenant **Coach Anim'** deviendra à l'issue de sa formation : un **Manager** et qui sait, un **Leader** ?

Métier visé :

Devenir Responsable d'animation (auprès des publics enfants, adultes, seniors et personnes en situation de handicap) en village Vacances, village clubs, résidence de tourisme, hôtellerie de plein air (camping), parc d'attraction, base de loisirs, croisiériste... en France ou à l'étranger.

Objectifs pédagogiques :

- Créer, coordonner et planifier des activités de distraction et de détente tous publics généralement internationaux
- Créer, coordonner et planifier des événements sportifs et ludiques
- Recruter, coordonner et encadrer des animateurs enfants
- Fédérer une équipe

Public concerné :

Public éligible aux conditions d'embauche d'un contrat de professionnalisation

Plus d'informations sur le site du Ministère du Travail : [CLIQUEZ ICI](#)

Candidats salariés (ou non) attestant de 2 années consécutives ou 4 saisons à un poste d'animation sportive ou polyvalente (sports, enfants) en structure village vacances, club ou village plein air.

Prérequis souhaités :

- Avoir entre 22 et 30 ans
- Être autonome, disponible et mobile géographiquement
- Expérience dans la fonction fortement conseillée
- Avoir les bases d'un leadership

Modalités de formation :

- * Un format possible : **Certifiant** (reconnu par l'état)
- * De **336 à 455 heures** en centre de formation **TheVillage**. Alternance possible
- * **Lieu de la formation** : École TheVillage, 1 rue Henri Michel, 12400 SAINT-AFFRIQUE
- * **Espaces pédagogiques** : 10 salles de cours, 2 salles de spectacle équipées, 2 salles de fitness et de danse, 1 salle informatique (montage son et vidéo), 1 costumerie complète de spectacle, 1 gymnase intérieur équipé, 1 salle de maquillage équipée.
- * **Logement** : internat obligatoire sur le site de formation* (*pour les conditions et tarifs : nous consulter)
- * **Nombre de participants** : 12 personnes.
- * **V.A.E.** : La certification est accessible par la V.A.E. : **Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle**
Pour plus de renseignements, nous consulter.
- * **Accessibilité handicap** : La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron adhère à la Charte Handicap pilotée par la Région en partenariat avec l'Agefiph. N'hésitez pas à contacter la personne ressource au sein du Centre de Formation de la CCI Aveyron : Marina VERNET référente – m.vernet@aveyron.cci.fr

Téléchargez la Charte pour les personnes en situation de handicap > [ICI](#)



Tarifs :

Plusieurs modalités. Nous consulter.

Modalités et délais d'accès :

- * **Deux sessions par an** : **Automnale** et **hivernale**. Candidats issus et cooptés par les tour-opérateurs souhaitant mettre en place cette formation. Pour plus de détails nous consulter.

Titre visé (si concerné) :

Titre R.N.C.P. niveau 5 : R.A.S.A.T. « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs »
Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée au Répertoire National des Certifications sous le N°RNCP 35267 en date du 10/02/2021

Code(s) NSF : 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme ; 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs ;
335p : Direction des centres de loisirs ou culturels.

Formacode : 42623 : animation tourisme

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%

Taux d'insertion moyen dans le(s) métier(s) visé(s) à 6 mois : 93%

Date d'échéance de l'enregistrement : 10-02-2024

Taux de réussite : Session 2019-2020 => 100%

* Modalités d'acquisition de la certification :

Capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. L'obtention de la certification par cumul de bloc est possible par la voie de la formation continue. La validation d'un bloc donne lieu à une attestation.

- Pour obtenir le titre dans son intégralité :
 - Le candidat doit obtenir au moins la moyenne dans chaque bloc de compétences
 - Il ne doit avoir aucune note égale à zéro sur l'ensemble des épreuves
- Cas d'une certification partielle :
 - Les blocs de compétences validés font l'objet d'une certification partielle, valable 5 ans à partir de la date de délivrance de l'attestation.
 - Les blocs non validés peuvent faire l'objet d'une nouvelle évaluation sur demande expresse du candidat à la certification, dans la limite d'une présentation. La validation du ou des blocs nouvellement présenté(s) est également soumise à l'obtention d'une note minimale (selon les conditions fixées ci-dessus).

Contenu pédagogique :

- Élaborer et piloter un programme quotidien d'activités ludiques, sportives et artistiques, destiné aux différents publics de vacanciers, en journée et en soirée
- Créer et organiser des événementiels ludiques, artistiques et sportifs en journée et en soirée
- Manager et accompagner une équipe pluridisciplinaire et développer des compétences
- Appliquer, avec son équipe, la politique commerciale de l'entreprise en veillant à la satisfaction des vacanciers
- Gérer l'activité du service animation en fonction des objectifs fixés, en collaborant avec les autres services et responsables du site d'accueil
- *Pour aller plus loin cliquez ici > [Fiche RNCP 35267](#)*

La méthode pédagogique :

Apports théoriques + méthode active + mises en pratique

Les immersions entreprise ont pour objectif de renforcer les acquis en formation et développer de nouveaux savoirs faire

Méthodes d'évaluations :

- Tests pratiques et théoriques
- Mises en situation
- Études de cas
- Travail en équipe
- Rapport de fin de saison
- Soutenance devant jury



Intervenants :

Équipes pédagogiques internes et externes, expérimentées, qualifiées et dotées sur les enseignements métiers d'une expérience professionnelle en entreprise.



Suivez-nous
the_village_anim



Suivez-nous
@ecolethevillage

Contact formation :

Secrétariat de l'école : thevillage@aveyron.cci.fr ou 05 65 98 26 31.